

**Association « Les Amis de l'Église Saint Martial d'Orgnac sur Vézère »  
(AESMOV)**

**Compte rendu de l'Assemblée Générale du 14 janvier 2012  
Salle du Conseil Municipal - Mairie - Orgnac sur Vézère  
À 14 heures 30**

**La feuille de présence indique que le quorum est atteint:**

Nombre d'adhérents:	57
Présents:	25
Procurations	14
Absents:	16
Absents excusés:	2

Marcel DANDALEIX Maire d'Orgnac sur Vézère, nous accueille et nous présente les vœux du Conseil Municipal pour l'année 2012 .

Jean POUGET ouvre la séance en remerciant l'assistance. Il souligne la convivialité et les rapports cordiaux présents entre la municipalité, l'association et la paroisse qui ont œuvré dans un excellent climat durant l'année 2011.

Un instant de recueillement est observé en mémoire de notre ami et membre du bureau Michel MOMMELE décédé en fin d'année.

Puis, l'ordre du jour est annoncé :

- 1- Rapport moral et d'activité par le Président et vote d'approbation.**
- 2- Rapport financier par le trésorier et vote d'approbation des comptes.**
- 3- Renouvellement du Conseil d'Administration.**
- 4- Fixation du tarif des cotisations pour 2012.**
- 5- Projets 2012 de travaux et animations.**
- 6- Situation du projet de vitraux.**
- 7- Questions diverses.**

<b>1 - RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉ présenté par Jean POUGET</b>
---

Il y a un peu plus de un an naissait notre association puisque l'assemblée générale de création officielle s'est tenue le 5 novembre 2010 dans la salle polyvalente des Fombiardes. Cette assemblée a élu un Conseil d'Administration et élaboré un programme d'actions en **5 chantiers**.

Le Conseil d'administration s'est réuni 6 fois, soit environ tous les deux mois. Je me dois de souligner, avec force, le sérieux et l'engagement de tous qui n'ont pas ménagé leur temps et cela dans une ambiance toujours conviviale. Je me dois de souligner aussi la qualité et je suis sûr, à terme, l'efficacité des relations que nous avons la municipalité et la paroisse. Un très grand merci à Marcel Dandaleix et au Père Nicolas Risso.

Au terme de cette année écoulée, je suis donc heureux de vous rendre compte de l'état des 5 chantiers que nous avons définis : *ouverture d'un site WEB*, lancement d'une *campagne d'adhésion*, mise en œuvre d'une *brochure* sur l'église, organisation d'une *manifestation culturelle et festive* et enfin les *travaux* à prévoir et réaliser dans l'église.

**1 - Création du site Web : <http://eglisedorgnac.free.fr>**

Ce site web, ouvert en janvier 2011 par PG de Lupel, est un atout essentiel pour la vie de notre association. C'est ainsi qu'une des premières retombées pratiques a été, d'avoir une proposition de concert du très talentueux Duo Sostenuto qui a assuré un beau succès de notre soirée musicale du 5 août 2011. A tout moment, les adhérents ou les sympathisants de l'association peuvent y trouver facilement toutes les informations sur nos activités. Par ailleurs ce site est consultable par tous les partenaires que nous avons l'occasion de rencontrer pour l'élaboration de projets de financement (Conseil Général, DRAC, entreprises, Conseil Régional, Fondation du Patrimoine, etc...). Vous êtes tous invités, non seulement à **consulter** ce site, mais aussi à l'**alimenter** en proposant des informations d'actualités, des photos ou toutes informations utiles à notre association. .

2 – **Lancement d'une campagne d'adhésion**, avec notamment la réalisation d'une *très belle plaquette* (cf photo), tirée à 1500 exemplaires et très utile pour présenter l'association en différentes circonstances. Cette plaquette est disponible pour tous sur simple demande. Actuellement nous sommes plus d'une *cinquantaine d'adhérents* dont plus de la moitié habitent la commune. Nous souhaitons vivement accroître les adhésions des « orgnacois ». La **cotisation annuelle est de 10 euros**. Beaucoup d'adhérents ont aussi effectué des dons dont une partie est déductible des impôts.

3 – **Projet de rédaction et d'édition d'une « Brochure sur l'église Saint Martial »**. Il existe actuellement peu de documents. Ce sont essentiellement des informations succinctes que l'on trouve souvent difficilement dans des livres, des revues spécialisées ou des documents publicitaires ou touristiques. Les récentes recherches de Mme Vallières sur le mobilier montrent tout l'intérêt qu'il y aurait à regrouper l'information existante avec une iconographie attrayante dans une brochure de présentation de l'église actuelle mais aussi de son histoire.

Ce projet est en cours. Il passe par un important travail de collecte de données historiques auprès des Archives Départementales de la Corrèze et de l'Evêché de Tulle. Des contacts ont été pris avec le Pays d'Art et d'Histoire Vézère-Ardoise Les personnes intéressées sont les bienvenues pour prêter main forte à Régine Delacour et Milena Loubriat.

4 – **Organisation de manifestations culturelles et festives**. Le but étant, dans un premier temps de faire connaître l'association, mais surtout de créer une animation conviviale susceptible aussi d'apporter un peu de trésorerie.

*La soirée musicale du 5 août 2011* a connu un franc succès.

*La visite commentée* de l'église, suivie par une bonne trentaine de personnes, a débuté cette soirée. Wilfried Leymarie, animateur du « Pays d'Art et d'Histoire Vézère Ardoise » a su captiver son auditoire et lui montrer les différentes phases de l'histoire de notre église au travers des éléments de son architecture et de son mobilier depuis son édification dès le XII<sup>e</sup> siècle.

*Le concert « Invitation au voyage » du DUO SOSTENUTO* avec musiques et danses populaires d'Europe et d'Amérique Latine a réuni plus de 200 personnes. Marie-Laure Bouillon à la flûte traversière et Benoît Roulland à la guitare ont emballé le public par leur talent et leur entrain très communicatif. La soirée culturelle de charme s'est prolongée par un *apéritif* sous une température estivale dans les jardins de Christiane Joffre. Elle s'est terminée par un *dîner* servi dans l'ancienne forge à 90 convives. Même si le bilan financier n'a pas été très conséquent, l'objectif premier de faire connaître l'association a été atteint. Dès à présent, il est pris date pour un 2<sup>ème</sup> concert l'été prochain le **vendredi 10 août 2012 avec l'OPERITA TRIO**

Dans le cadre des journées du Patrimoine, l'association a organisé *un concert le samedi 17 septembre 2011 dans l'église d'Orgnac avec la Chorale DIAPASON de*

**Vignols-Saint Solve.** Dirigés par Annie Jarrige et accompagnés au piano par Henriette Cassaing, les quelques 50 choristes ont été aussi chaudement applaudis par un nombreux public. Cette belle soirée s'est aussi terminée à l'ancienne forge où un copieux buffet a rassemblé choristes et spectateurs.

5 - **Le dernier chantier TRAVAUX** comprend en fait deux rubriques, d'une part *les travaux à court terme et à faible coût*, financièrement réalisables et d'autre part *l'élaboration de projets* nécessitant des études techniques et des aides financières à trouver. Dans les deux cas, il convient de rappeler que la municipalité est seule maître d'œuvre.

La municipalité a réalisé des travaux importants notamment au printemps dernier avec la réfection complète et soignée de la sacristie par les employés communaux (félicitations à Patrick et Nicolas): plafond et isolation, décapage des murs avec pierres apparentes pour lutter contre l'humidité, installation électrique. Auparavant la toiture (noue) avait été vérifiée par l'entreprise Geneste et le lierre qui envahissait la façade Nord a été coupé.

**Le 8 avril 2011, l'association a organisé une journée de travaux avec une bonne douzaine de bénévoles** : remise en ordre de la sacristie, nettoyage et cirage de toutes les boiseries, chaises et bancs, triage de l'amas de pierres qui se trouvait depuis très longtemps à l'entrée de la nef, une grande partie des pierres a été entreposée dans le local communal, à l'exception de celles correspondant à l'ancien bénitier. Ce dernier devrait être reconstruit et installé comme baptistère au fond de l'église. Un solide casse-croûte dans l'ancienne forge a permis à l'équipe de se restaurer et d'accueillir notre maire Marcel Dandaleix et le Père Nicolas Risso en charge de la paroisse. De nouvelles journées de travaux sont au programme pour l'an prochain.

Par ailleurs, la municipalité a prévu et budgétisé pour 2011 (Entreprise Geneste de Vigeois pour 3.000 euros) des travaux de réfection à réaliser (charpente et couverture) : renforcement des solives, bardage, tuiles, poutres à réparer, etc.. Ceci est très important car les structures extérieures de l'église étant ainsi consolidées, on peut envisager d'autres interventions telles que prévues par le **rapport du CAUE de Mai 2009**.

Ce rapport indique notamment que : « *La réouverture de la baie d'axe, suite à la découverte de peintures murales, a modifié considérablement l'aspect lumineux de l'édifice. La clôture provisoire en polycarbonate de la baie du chœur confère au chœur une clarté lumineuse qu'il est souhaitable de conserver.*

*Un projet pour l'ensemble des baies de l'église doit être envisagé afin de créer un « événement » artistique de qualité qui sera relayé plus facilement par des mécènes ou des financeurs (conseil général, régional, banques, fondation du patrimoine, concours du Pèlerin Magazine « Patrimoine pour demain »,...)* »

C'est dans ce contexte qu'au début de l'été, **l'association a pris l'initiative de contacter le Père Kim en Joong**, dominicain d'origine coréenne, artiste peintre et créateur de vitraux, reconnu dans le monde entier. Nous avons eu la surprise et l'honneur de recevoir le père Kim à Orgnac fin août 2011. Pour cet artiste, fasciné par la lumière, ce premier contact n'a pas été anodin ; il a tout de suite perçu ce qu'elle pourrait apporter à l'ambiance générale de l'église à travers la peinture de ses vitraux. « Je vais faire chanter les pierres » nous a-t-il spontanément confié. Ceci d'autant plus que la totalité des ouvertures pourrait être concernée comme le suggérait le rapport du CAUE, pour créer cet « événement » artistique de qualité, compte tenu de la très grande notoriété de l'artiste au niveau national et international ([www.kimenjoong.com](http://www.kimenjoong.com)).

Par ailleurs, le Père Kim a été particulièrement sensible à l'accueil qui lui a été réservé au cours de ce bref séjour. Il a pu rencontrer et s'entretenir avec de nombreuses personnes de la commune, notamment le maire Marcel Dandaleix, et le Père Nicolas Risso. En évidence, il s'est alors établi une grande connivence entre le Père Kim et ses hôtes orgnacais dans le bel espoir d'un projet dont il convenait d'avoir une idée de son coût. C'est ainsi qu'un **premier contact s'est aussi établi avec les Ateliers Loire** de Chartres,

associés au Père Kim pour la conception et la réalisation de vitraux qui utilisent de nouvelles techniques (thermoformage et peinture sur verre à base d'émaux avec des cuissons successives à hautes températures pour différentes couleurs).

En septembre 2011, **Bruno Loire vient visiter l'église d'Orgnac** et prendre les mesures des différentes ouvertures. Un premier devis est établi par le Père Kim (création et suivi de réalisation des vitraux) et par les Ateliers Loire (fabrication et pose des vitraux). A la demande de la Conservatrice des Antiquités et Objets d'Art (CAOA), des compléments et précisions sont demandés et un deuxième devis est établi fin octobre ainsi que la fourniture d'esquisses que le Père Kim a réalisé pour les principales baies de l'église. L'estimation du coût est de l'ordre de 85 000 euros.

Le 19 novembre 2011, **une délégation de 18 personnes** intéressées par le projet (dont 4 élus de la commune), conduit par notre maire, s'est rendu à Chartres pour visiter les Ateliers LOIRE, sous la direction de Bruno Loire en présence du Père Kim. Cette visite très intéressante a permis d'apprécier la qualité des œuvres réalisées et la grande renommée de cette entreprise, de voir aussi les **premières esquisses** créées par le Père Kim pour Orgnac ainsi que les conditions techniques de réalisation de ce type de vitraux.

Un **projet avec appel d'offre** s'avère nécessaire pour respecter les règles des marchés publics. Il est en cours d'élaboration par la municipalité, en concertation avec la CAO de la Corrèze afin de rechercher des financements (Conseil Général, Fondation du Patrimoine, concours du Pèlerin magazine « Patrimoine pour demain », EDF, etc.). Compte tenu de son coût, le projet ne peut évidemment être envisagé sans avoir de sérieuses garanties de financement. L'association participe activement à son élaboration. Ainsi, avec la municipalité des contacts sont déjà pris avec la **Fondation du Patrimoine en Limousin** pour que la commune organise le moment venu une souscription publique faisant appel à la générosité des particuliers et des entreprises. Des contacts sont également en cours pour intégrer le projet dans la **convention Conseil Général-EDF**. La procédure de l'appel d'offre comporte plusieurs phases qui devraient aboutir à un choix définitif en début d'été ; la pause des vitraux peut donc se faire, au plus tôt, à l'automne prochain.

**Concernant le concours du pèlerin Magazine** « Un patrimoine pour demain », c'est l'association elle-même qui va présenter le projet, avant le 31 mars 2012 sur la base du devis des Ateliers LOIRE et des esquisses du père KIM. Le jury du concours ne se réunissant qu'en début de l'été, on peut espérer que la procédure d'appel d'offres aura abouti à un choix. En fonction de ce choix, notre candidature sera ou non retenue. Pratiquement, et si vous en êtes d'accord, je vous invite à le manifester en vous inscrivant sur la **liste de soutien** qui va être jointe au dossier de candidature.

Comme vous le constatez, l'association est partie prenante de ce projet en concertation totale avec la municipalité et la paroisse. C'est un engagement fort dont nous espérons qu'il reçoive votre agrément et votre soutien.

*Il est bien évident « in fine » que la participation financière de la municipalité ne peut être que « symbolique », ce qui ne sous-estime en rien son engagement et sa détermination qui sont des atouts décisifs.*

C'est pourquoi nous sollicitons votre approbation en votant maintenant.

Avant le vote d'approbation, René DEBEST demande la parole.

Il fait part de son désaccord concernant la dépose des anciens vitraux, de son inquiétude sur la nécessité d'engager de grosses dépenses.

Jean Pouget et Marcel Dandaleix rassurent les participants en rappelant qu'ils travaillent

dans la confiance, que l'engagement définitif ne peut être donné que par le Conseil Municipal.

Le rapport moral est soumis à l'approbation.

39 votants (présents et procurations). 1 abstention, 38 pour.

Remerciements du Président

## **2- RAPPORT FINANCIER - présenté par Régine BERNARD**

Régine BERNARD, Trésorière de l'association présente le bilan de l'année passée.

Parti de zéro, le compte affiche un solde positif de 1736,90 euros.

Le bilan du concert se solde par un bénéfice de 469,67 euros.

Une démarche auprès de la SACEM serait souhaitable afin d'évaluer au plus juste le coût de la cotisation auprès de cet organisme.

Le rapport financier est soumis à l'approbation et est adopté à l'unanimité.

Remerciements du Président

## **3- RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Rappel de la composition du Conseil d'Administration :

Jean POUGET (président), Brigitte MARSAC (vice-présidente de droit représentant la municipalité), Père Nicolas RISSO (vice-président de droit représentant le clergé en charge de la paroisse), Marie-Reine DARLAVOIX (secrétaire), Dominique DANDALEIX (secrétaire-adjointe), Régine BERNARD (trésorière), Pierre-Gilles DE LUPEL (trésorier-adjoint).

Mireille ALLEMANDOU, Marcel BELETTE, Jean Pierre BERNARD, Danielle CHATANDEAU, René DEBEST, Régine DELACOUR, Jean Marie DUVIALLARD, Marc et Gabriella GUILLARD, Christiane JOFFRE-HEBRARD, Jeanine LARIVIERE et Miléna LOUBRIAT (membres du bureau).

Le Conseil d'Administration (renouvelable tous les trois ans) est reconduit, cette année, dans sa totalité, à l'exception de Michel MOMMELE décédé.

Une mise en conformité avec les statuts est prévue l'an prochain. (renouvellement par tirage au sort du tiers des membres).

Deux nouveaux adhérents viennent se joindre au bureau déjà formé ; il s'agit de Mesdames Andrée FRIDMAN et Yvette LAVERGNE

## **4- COTISATIONS ET TARIFS 2012**

Le tarif de la cotisation annuelle reste inchangé soit **10 €**.

Un reçu fiscal sera adressé aux membres bienfaiteurs dont la cotisation annuelle est supérieure à 20 €.

Une carte d'adhérent est à l'étude

## 5- TRAVAUX ET ANIMATIONS 2012

### Soirée musicale du 10 août 2012

La programmation est en cours d'élaboration.

Contact avec « OPERATO TRIO ». Coût prévu 800 euros

Détails de la soirée :

- 17-19 heures: chasse au trésor pour les 6-12 ans - organisé par le Pays d'Art et d'Histoire Vézère Ardoise sous la responsabilité de Wilfried Leymarie , animateur de l'Architecture et du Patrimoine
- 19: heures: concert
- 20 heures: apéritif
- À partir de 21 heures: repas, préparé par l'association dans l'ancienne forge
- Participation aux frais:

**Concert+ apéritif = 7 euros (gratuit pour les moins de 15 ans)**

**Soirée complète = 25 euros**

**Petits travaux:** Une ou plusieurs journées de travaux bénévoles seront organisées par l'association à partir du printemps. Le programme est à préciser avec la municipalité et Mme COMBROUZE-LAFAYE Conservatrice départementale des Antiquités et Objets d'Art, notamment concernant les portes de l'église.

## 6- PROJET VITRAUX

Le dossier est en cours de constitution pour le choix définitif et la recherche de financements..

Le conseil municipal, lors de sa prochaine réunion fin janvier, devrait établir une délibération pour la création d'une commission communale. Cette commission sera constituée de membres du Conseil Municipal, de membres de l'association, de représentants de la paroisse, de CAO, de la DRAC et du Pays d'Art et d'Histoire Vézère-Ardoise, Commission diocésaine d'Art Sacré.

Une « procédure adaptée » va être lancée par la mairie avec décision sur le choix final fin juin.

Concernant le concours du Pèlerin Magazine « un patrimoine pour demain », l'association présente elle-même le projet (avant le 31 mars 2012) sur la base du devis des ateliers Loire et des esquisses du Père Kim. (cf ci-dessus le rapport moral)

Il est rappelé une nouvelle fois que les travaux ne commenceront qu'après bouclage du financement du projet et que la pose des vitraux ne pourrait intervenir que dans le quatrième trimestre 2012.

## 7- QUESTIONS DIVERSES

La prochaine réunion du CA est finalement fixée au **vendredi 2 mars à 20h** à la Mairie.  
La séance est levée vers 17 heures 30

Pot et Galette clôtureront cette première assemblée générale.